APPEL A CANDIDATURE
MAGASIN 170 M²- BATIMENT H5
SECTEUR ADMINISTRATIF

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Magasin situé au rez-de-chaussée du bâtiment H5, offrant une superficie totale de 170 m² répartie sur trois niveaux : 68 m² au rez-de-chaussée, 34 m² de bureaux au premier étage et 68 m² en sous-sol. Le local est livré en l'état. L'ensemble des travaux d'aménagement sera à la charge exclusive du candidat, sous réserve de la validation préalable de son dossier de demande d'autorisation de travaux.

Localisation et secteur : Situé au cœur du secteur administratif, Rue de la Tour, Péage (E1) Thiais.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



- **Bâtiment** : H5
- **ESI** : 01/H5/00/E/006 ; 01/H5/SS/J/006 ; 01/H5/01/A/006
- **Surfaces** : 170 m² (68m² de magasin, 34m²de bureaux, 68m² de sous-sol)
- **Activité du secteur** : Bureau et stockage
- **Disponibilité du bien** : Immédiate, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations
- **Descriptif technique** :
 L'emplacement est non divisible, livré en l'état, les travaux d'aménagement seront à la charge exclusive du candidat sous réserve de la validation de son dossier de demande d'autorisation de travaux.
 Respect des activités du secteur.

Demandez à visiter ce bien ! 06 44 51 77 15

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Convention d'occupation précaire d'une durée de trois ans

	REDEVANCES (€HT/M²/AN)	CHARGES (€HT/M²/AN)	DEPOT DE GARANTIE
Magasin	**233,10€**	**76,34€**	**6.313€**
Bureaux	**233,10€**	**76,34€**	**3.156€**
Sous-sol	**-**	**76,34€**	**1.557€**

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transformation écologique : 1,85 € HT/m²/an sur toutes les surfaces

DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 13/12/2026 à 16H00



Pièces administratives :

- **La carte d'identité du représentant légal de la société candidate**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles**
- **Dernier bilan comptable de la société**

Pièces liées au projet :

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)**

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	**40%**
Solidité et garantie financière	**30%**
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.	**15%**
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	**15 %**

Produits d'origine française. ★ ★
Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
Produits transformés en France. ★
Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France…). ★★★
Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE
JULIE MADAR
Direction commerciale
julie.madar@semmaris.fr
+33 6 44 51 77 15

SUPPORT TECHNIQUE
KATIA VILLAR
Responsable administrative en charge de la gestion locative
emplacement.commercial@semmaris.fr